

CIRCULAIRE TECHNIQUE N°2020-03-T10 - 1

MAJ 09/07/2020

NOTE TECHNIQUE RELATIVE AU CORONAVIRUS (COVID 19) COMMENT PREVENIR LES RISQUES ET QUEL MODE OPERATOIRE D'INTERVENTION DANS LE CADRE DE PRESTATIONS DE PROPRETE ?

VOTRE CONTACT FEP EN REGION

CENTRE-SUD-OUEST BORDEAUX

Tél.: 05 56 07 31 80

Tél.: 05 56 07 31 80 fepcso33@fepcso.com

Tél.: 05 61 20 48 84 fepcso31@fepcso.com

Tél.: 02 47 37 59 41 fepcso37@fepcso.com

GRAND-EST

DIJON

Tél.: 03 80 67 52 86 contact.dijon@fep-grandest.com

Tél.: 03 26 89 60 02

contact.reims@fep-grandest.com

ILE-DE-FRANCE

Tél.: 01 46 77 67 00 info@fep-iledefrance.com

NORD-NORMANDIE-PICARDIE

Tél.: 02 35 59 70 70 fepnnp@fep-nnp.com

OUEST

Tél.: 02 99 26 10 90 info@fep-ouest.com

RHONE-ALPES SPENRA

Tél.: 04 78 69 85 82 info@spenra.com

SUD-EST

Tél.: 04 91 11 70 90 contact@fep-sud-est.com

ILE DE LA REUNION

Tél.: 02 62 20 01 30 gepreunion@gmail.com

MULTIREGIONS

GENIM

Tél.: 01 45 22 60 56

Depuis mars 2020, une épidémie de Coronavirus COVID-19 (ex 2019-nCoV) touche la France. Cette note vise à donner aux entreprises de propreté certains modes opératoires à mettre en place dans le cadre des prestations de propreté qu'elles réalisent. Les recommandations, présentées ci-dessous, pour l'entretien des sites pourront être complétées ou ajustées en fonction des informations provenant du ministère du travail, de la DGS (Direction Générale de la Santé) et/ou de l'ARS (Agence Régionale de Santé). L'application de protocoles spécifiques peut être définie sur certains sites notamment hospitaliers, ils seront donc à prendre en compte par l'entreprise de propreté pour intervention sur ces sites.

Comment se transmet le coronavirus ?

La contamination des personnes au covid 19 se fait par gouttelettes :

- par contact étroit (contact rapproché moins de 1 mètre face à face au moins 15 minutes via un porteur (cf. Site Ministère de la santé et des solidarités)
- par contact cutané, mains contaminées par des objets ou individu et les mains contaminés portés au visage.

Un individu en parlant, toussant, éternuant émet des goutelles d'eau, si l'individu est porteur du virus, il contamine l'air qui lui est proche. Le virus étant associé à des gouttelettes d'eau, il retombe sur les surfaces quelques temps après la projection.

Le site du gouvernement signale dans <u>la rubrique comprendre le virus</u> :

"De l'avis des experts, la charge virale du virus, c'est-à-dire sa capacité à contaminer, diminue très rapidement dans le milieu extérieur et, en quelques minutes, celui-ci n'est plus contaminant.

Selon les dernières publications scientifiques, le virus peut, dans certaines conditions, survivre sous forme de traces plusieurs heures à plusieurs jours sur une surface contaminée par des gouttelettes. Mais il s'agit de matériel génétique, et non pas de virus vivant. "

Par ailleurs des études reprises par les médias indiquent que COVID-19 peut survire au-delà des 3 heures, voire plusieurs jours sur des surfaces sèches notamment le plastique.

Concernant la ventilation mécanisée des bâtiments du travail l'INRS recommande aucune mesure spécifique (Cf <u>Questions/réponses pour les entreprises et les salariés</u>).

Pour éviter de remettre en suspension dans l'air il faut absolument éviter :

- La pulvérisation de produit directement sur les surfaces
- L'aspiration des sols possible sans filtration HEPA

La brumisation ou la désinfection des surfaces par voie aérienne (DSVA) d'une zone est possible. Pour qu'elle soit efficace, il faut s'assurer de l'étanchéité du local notamment obturation des bouches de ventilation, la fermeture et l'étanchéité des portes et des fenêtres et en amont de préférence s'assurer du nettoyage et de la désinfection des points de contacts. Le produit aura un caractère virucide selon la norme EN 14476.

Il est envisagé ci-après plusieurs cas d'intervention, pour assurer la santé des salariés de la propreté il convient dans la mesure du possible d'éviter le risque de contamination des agents de service.

Cette note présente :

- Les types de produit à utiliser
- des modes opératoires à mettre en place,
- les Equipement de protection Individuels nécessaires
- un exemple de procédure de lavage des mains, consignes générales règles d'hygiène à appliquer
- Un exemple de protocole comment mettre en place et retirer un masque et comment retirer les gants Lien utile :

Site du gouvernement sur le Coronavirus COVID-19

MODES OPERATOIRES

Vous trouverez ci-après les équipements de protection individuels EPI et les modes opératoires à suivre dans deux types de situation :

SITUATION 1 : site sur lequel il est peu probable qu'un individu porteur du Covid-19 ait séjourné

SITUATION 2: site sur lequel il est fort probable ou avéré qu'un ou plusieurs individus porteurs du Covid-19 aient séjourné.

En cas de doute, il convient d'appliquer la situation 2.

Les interventions visant l'élimination du virus concernent prioritairement les surfaces potentiellement contaminées. Il s'agit surtout des surfaces touchées par les mains ou à hauteur des projections de la toux, des éternuments d'un individu se tenant debout ou assis à son poste de travail.

Les interventions en contact étroit sont à éviter.

	Situation 1 : surface sèche / humide	Situation 2a (surfaces humides et sèches):	Situation 2b (surface sèche et humide):
	Faible probabilité qu'un individu porteur du Covid-19 ait séjourné	Forte probabilité / avéré qu'un ou plusieurs individus porteurs du Covid-19 aient séjournés Intervention moins de 12h00 après l'occupation des locaux	Forte probabilité / avéré qu'un ou plusieurs individus porteurs du Covid-19 aient séjournés
Définition de la situation		ou intervention en régie (à éviter)	De préférence, privilégier une intervention après 12 heures
	(pas de contact étroit avec les salariés client, ou avec d'autres agents de service)	(pas de contact étroit avec les clients ou salariés,	usagers ou avec d'autres agents de service)
EPI particuliers à utiliser	✓ Gants jetables à usage unique ou réutilisables (voir ci-dessous mode opératoire entretien des gants réutilisables).	 ✓ Blouse ou combinaison à usage unique ✓ Gants jetables à usage unique ou réutilisables (voir ci-dessous mode opératoire entretien des gants réutilisables). ✓ Masque Attention, la longueur des manchettes de gants doit être suffisante pour recouvrir la manche de la 	✓ Blouse ou combinaison à usage unique, ✓ Gants jetables à usage unique ou réutilisables (voir ci-dessous mode opératoire entretien des gants réutilisables). Port de masque de protection respiratoire
		combinaison.	n'est pas nécessaire du fait de l'absence d'aérosolisation par les sols et surfaces
Produit à utiliser	 Privilégier une détergence ou éventuellement un détergent désinfectant à spectre virucide selon norme EN14476 	> Détergent désinfectant à spectre virucide selon norme EN14476	
Supports d'essuyage textiles	Ils peuvent être réutilisés sous conditions suivantes : après usage les supports ne sont pas mis en contact avec des supports propres, ils sont déposés dans un réceptacle fermé en fin de prestation, puis lavés à 60°C avec un cycle de lavage de 30 minutes au minimum. Durant les manipulations le salarié est équipé de gants jetables à usage unique et d'une blouse à usage unique et doit se laver les mains après retrait des EPI.		
Mode opératoire	Entretien des surfaces et des sols : Privilégier une stratégie de lavage-désinfection humide : > Préparer une solution de produit ; > Aérer si possible ; > Collecter les déchets en récupérant le sac poubelle usagé et le remplacer ; > Humidifier les supports d'essuyage jetables à usage unique ; > Traiter l'ensemble les points de contact comme boutons d'ascenseur, interrupteurs, poignées de porte, plans de travail, mains courantes, les endroits où les salariés/usagers/visiteurs posent leurs mains (contamination croisée), terminer par le lavage du sol.		

Définition de la situation	<u>Situation 1 : surface sèche / humide</u> Faible probabilité qu'un individu porteur du Covid-19 ait séjourné	Situation 2a (surfaces humides et sèches): Forte probabilité / avéré qu'un ou plusieurs individus porteurs du Covid-19 aient séjournés Intervention moins de 12h00 après l'occupation des locaux ou intervention en régie (à éviter)	Situation 2b (surface sèche et humide): Forte probabilité / avéré qu'un ou plusieurs individus porteurs du Covid-19 aient séjournés De préférence, privilégier une intervention après 12 heures		
	(pas de contact étroit avec les salariés client, ou avec d'autres agents de service)	(pas de contact étroit avec les clients ou salariés,	usagers ou avec d'autres agents de service)		
Recomman dations	 Eviter de contaminer une surface déjà décontaminée, travailler du plus loin au plus près ou du haut vers le bas sans repasser sur la surface décontaminée, du plus propre vers le plus sale. Ne pas assécher les surfaces traitées après l'essuyage. Les pièces humides (lavabos, douches, WC,) sont à faire en dernier. Veiller à la compatibilité produit/matériau A l'intérieur des locaux il faut éviter de pulvériser des produits sur les surfaces, les virus sont de très petite taille (< 1μm) et très légers, ils pourraient alors être déplacés par l'aérosol sur une autre surface Les surfaces pouvant être en contact avec des aliments à défaut d'utiliser un produit biocide contact alimentaire TP4, rincer la surface à l'eau potable via une support d'essuyage propre. (TP4 Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux) 				
Retrait des EPI	Pour le retrait des EPI, il faut commencer par retirer : - la combinaison ou blouse, - puis les gants, - se laver les mains <u>au savon</u> , - procéder enfin au retrait du masque, <u>(l'ôter par les élastiques)</u> - puis de nouveau se laver les mains <u>au savon</u> après avoir jeté le masque. La zone de retrait des EPI aura été désinfectée et doit être à proximité d'un lavabo lui aussi désinfecté. Si les gants sont remplacés durant l'intervention, il faut de nouveau se laver les mains <u>au savon</u> à chaque changement ou utiliser un gel hydro alcoolique.				
Collecte/ gestion des EPI et consomma bles utilisés	•	nt être emballés dans un sac hermétique pour être inc	inéré, évacuation via la collecte des ordures		

RAPPELS IMPORTANTS : Ces recommandations pour l'entretien des sites pourront être complétées ou ajustées en fonction des informations provenant de la DGS (Direction Générale de la Santé) et/ou de l'ARS (Agence Régionale en Santé). L'application de protocoles spécifiques peut être définie sur certains sites, notamment hospitaliers, ils seront donc à prendre en compte par l'entreprise de propreté pour intervention sur ces sites.

CONSIGNES GENERALES - REGLES D'HYGIENE

EXEMPLE DE PROCEDURE DE LAVAGE DES MAINS

Le lavage des mains joue un rôle clé dans l'hygiène, puisque c'est par les mains que se propage la majeure partie des maladies infectieuses. Le lavage régulier des mains constituera un geste essentiel de protection. Il vaudra également mieux éviter de serrer les mains.

Quand se laver les mains?

Il faut se laver les mains le plus souvent possible et notamment à certains moments essentiels :

- avant de préparer les repas et après avoir cuisiné ;
- avant de manger ;
- après s'être mouché, avoir toussé ou éternué;
- chaque fois qu'on rentre au domicile ;
- après avoir utilisé les transports collectifs ;
- après avoir visité une personne malade ou avoir eu un contact proche avec le matériel qu'elle utilise ou ses effets personnels ;
- avant de mettre ou d'enlever ses verres de contact.

Dans tous les cas, on se lavera les mains :

- après avoir retiré un masque ou les gants,
- après être allé aux toilettes,
- après avoir manipulé des ordures,
- à chaque fois que les mains sont sales.

Comment bien se laver les mains?

La méthode pour bien se laver les mains est très importante car le savon seul ne suffit pas à éliminer les germes. C'est la combinaison du savonnage, du frottage, du rinçage et du séchage qui permet de se débarrasser des germes.



Se mouiller les mains sous l'eau chaude courante



Se savonner les mains - si possible avec du savon liquide



Se frotter les mains pendant 30 secondes au moins pour produire de la mousse.

Ne pas oublier de frotter le dos de la main, entre les doigts, sous les ongles puis les poignets.



Bien se rincer les mains sous l'eau courante.



Se sécher les mains avec une serviette propre – si possible une serviette en papier jetable – ou les laisser sécher à l'air libre



Fermer le robinet avec une serviette ou un papier.

L'emploi de gel hydro alcoolique est également possible, application de 3ml dans le creux de la main puis étalement sur l'ensemble des surfaces paume, dos et les espaces interdigitaux, la durée du lavage est identique 30 secondes (à privilégier lors de remplacement des gants).

Comment mettre en place un masque et procéder au retrait du masque ?

Le masque réduit le risque de contamination par voie respiratoire, il sert de filtre et permet de retenir des particules plus ou moins contaminantes. De ce fait un masque en usage ou usagé peut contenir une contamination et présenter un danger pour le porteur. Il est donc nécessaire de définir l'ordre des opérations afin de prévenir d'une contamination.

Exemple de protocole

Se laver les mains au savon avant toutes manipulations du masque

Repérer le haut du masque

Placer le masque afin de recouvrir le nez, la bouche, le menton, veiller à l'ajuster correctement sur le visage

Pincer la barrette nasale (si existante) avec les deux mains pour ajuster au niveau du nez

Vérifier l'absence de jet d'air dans les yeux lors d'une forte expiration.

Le masque étant porté

- éviter de le toucher avec la main nue ou gantée
- ✓ ne pas le déplacer

Si besoin de boire au de manger, changer de masque

Si le masque s'humidifie, le remplacer par un nouveau masque, ne pas réutiliser un masque usagé. Un changement de masque nécessite un nouveau lavage des mains.

Pour retirer le masque

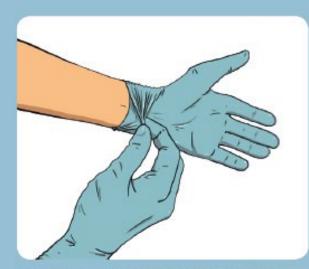
- Retirer les gants de protection
- Se laver les mains au savon ou à l'aide d'une solution hydro alcoolique
- Enlever le masque par derrière, via le système d'accroche (ne pas toucher le devant du masque, il peut être contaminé)
- Jeter le masque à usage unique ou le récupérer si celui est réutilisable après lavage (le déposer dans un sac plastique propre)
- Se laver les mains au savon ou à l'aide d'une solution hydro alcoolique.



Les masques reconnus comme réutilisables doivent être lavés conformément aux instructions du fabricant.

RETIRER SES GANTS EN TOUTE SÉCURITÉ

Crédits: INRS



1. Pincer le gant au niveau du poignet. Éviter de toucher la peau.



2. Retirer le gant.



3. Le garder au creux de la main gantée ou le jeter.



4. Glisser les doigts à l'intérieur du deuxième gant. Éviter de toucher l'extérieur du gant.

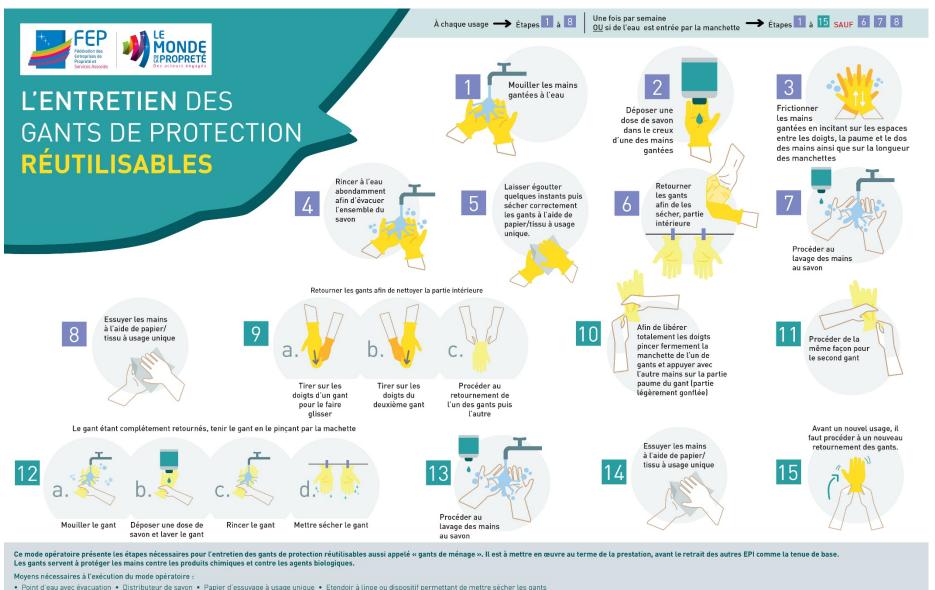


5. Retirer le deuxième gant.



Une fois les gants ôtés, les jeter.
 Se laver les mains.

MODE OPERATOIRE D'ENTRETIEN DES GANTS REUTILISABLES



• Point d'eau avec évacuation • Distributeur de savon • Papier d'essuyage à usage unique • Etendoir à linge ou dispositif permettant de mettre sécher les gants

PRÉCAUTIONS:

- Les gants ne se prêtent pas, ils sont personnels et doivent être éventuellement être identifiés
- La taille des gants doit être choisie en fonction de la taille de la main, il existe 3 tailles
- Veiller à la compatibilité des produits utilisés par rapport à la nature des gants
- · Les gants troués sont à jeter dans un sac plastique pour suivre la filière d'élimination classique.
- Avant de mettre les gants, il est nécessaire de se laver les mains au savon ou d'utiliser une solution de gel hydro alcoolique
- Les gants ne peuvent être enfiler que si les mains sont parfaitement sèches
- Les gants ne doivent pas être déposés à proximité d'une source de chaleur même pour le séchage

Nota: Le gant réutilisable est un équipement de Protection Individuel (EPI) à condition qu'il soit porteur de la norme EN 420 (exigences générales des gants de protection) associée à la norme EN374 sur les risques chimiques et biologiques.